

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4ÈME REUNION DE 2018

Séance du 17 octobre 2018

CD20181017_5
id. 4210

L'an deux mille dix huit, le 17 octobre, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. HENRYOT (pouvoir à Mme BAULU)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL
DÉCISION MODIFICATIVE DE 2018**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée le projet de décision modificative pour l'exercice 2018 du laboratoire vétérinaire départemental, tel qu'il a été adopté par le comité de gestion.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **57 797,40 €**.

Le détail des diverses opérations se trouve ci-après :

A- DEPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles

Compte 2157	Matériel et outillage technique.....	-10 709,54 €
Compte 21848	Autres matériels de bureau et mobiliers.....	222 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 21.....	-10 487,54 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		-10 487,54 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 Charges à caractère général

Comptes 60	Achats et variation des stocks.....	17 150 €
Comptes 61	Services extérieurs.....	1 310 €
Comptes 62	Autres services extérieurs (sauf 621).....	14 130 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 011.....	32 590 €

CHAPITRE 012 Charges de personnel et frais assimilés

Comptes 63	Impôts, taxes et versements assimilés.....	1 500 €
Comptes 64	Charges de personnel.....	-36 400 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 012.....	-34 900 €

<u>CHAPITRE 65</u>	<u>Autres charges de gestion courante</u>	
Compte 6541	Créances admises en non-valeur.....	1 325 €
Compte 6542	Créances éteintes.....	14 180 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 65.....	15 505 €
<u>CHAPITRE 67</u>	<u>Charges exceptionnelles</u>	
Compte 673	Titres annulés (sur exercices antérieurs).....	25 000 €
<u>CHAPITRE 68</u>	<u>Dotations aux provisions</u>	41 000 €
<u>CHAPITRE 022</u>	<u>Dépenses imprévues.....</u>	-10 910 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		68 285 €
TOTAL DES DEPENSES.....		57 797,46 €

Des mouvements de personnel permettent de réduire la masse salariale de 36 400 € : mi-temps demandé à compter du mois de juillet par un agent, remplacements de congé maternité ou départ en retraite qui n'ont pu coïncider avec les dates de départ...

L'inscription de provisions à hauteur de 41 000 € fait l'objet d'un rapport complémentaire.

Les titres annulés sur exercices antérieurs pour 25 000 € seront réémis en 2018.

B- RECETTES

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT **0,00 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE 70</u>		<u>Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	
Compte 704	Travaux (analyses).....		2 807,46 €
<u>CHAPITRE 74</u>		<u>Dotations, subventions et participations</u>	
<u>Compte 7473</u>	Département.....		41 000 €
Compte 7817	Reprise sur provision		13 990 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			57 797,46 €
TOTAL DES RECETTES.....			57 797,46 €

Cette décision modificative n'a pas d'incidence financière sur la section d'investissement, mais nécessite une augmentation de la subvention départementale pour équilibrer le fonctionnement à hauteur de 41 000 €, soit 490 300 € sur l'année 2018.

Les missions spécifiques « amibes », « moustique tigre », « Golfech » et « santé animale » ne nécessitent pas de participation supplémentaire et représentent un coût pour le département de 856 200 € en 2018.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu l'avis du comité de gestion du laboratoire vétérinaire départemental de Tarn-et-Garonne,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 15/11/2018

Reçu en préfecture le 15/11/2018

Affiché le 15 NOV. 2018

ID : 082-228200010-20181017-CD20181017_5-DE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la décision modificative du laboratoire vétérinaire départemental pour 2018 qui s'équilibre en mouvements réels à 57 797,46 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC